

Avril 2023

# l'Escovien

[www.eschau.fr](http://www.eschau.fr)

Journal d'informations municipales - n°72

## DOSSIER :

Présentation du compte  
administratif 2022 et  
du budget primitif 2023

EXPOSITION  
« TOI-MÊME »

Du 5 au 26 mai

CÉRÉMONIE DE  
COMMÉMORATION

Lundi 8 mai

BAL DU CLUB  
DE DANSE

Samedi 3 juin

# Cir- Cuits Courts

Exposition « Toi-Même »

**Marion  
Duval**

Atelier, Rencontre  
Samedi 13 mai

du 05 au  
26 mai

Médiathèque  
d'Eschau



@Strasbourg Culture  
strasbourg.eu/circuits-courts

MUSÉES DE LA VILLE DE STRASBOURG

Médiathèques

Chères Escoviennes, Chers Escoviens,

**Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2023, la Zone à Faibles Emissions (ZFE) est appliquée. Difficile de l'ignorer !** Concrètement, les véhicules sans vignette et de Crit'air 5 sont interdits à la circulation sur le territoire de l'Eurométropole de Strasbourg (EMS). Au 1<sup>er</sup> janvier 2024, il en ira de même pour les Crit'air 4, puis un an plus tard les Crit'air 3. Les Crit'air 2 pourraient l'être en 2028 pour les communes qui l'auront décidé d'ici là.\*

Eschau est donc concernée par cette mesure. Plus précisément 301 véhicules cette année, puis 287 et ensuite 994 pour les Crit'air 3\*\*. Soit 37,6 % du parc automobile escovien, voire même 73,8 % si l'on devait interdire les Crit'air 2.

**Il s'agit selon moi d'une mauvaise réponse à un vrai problème : la pollution de l'air.**

La liste des difficultés que cette mesure va engendrer est très longue et sert de réquisitoire aux « anti-ZFE ».

En premier lieu, pour les habitants de nos villes et villages qui se voient obligés de renouveler leur voiture, outil indispensable pour la plupart, la note de la transition écologique va être salée. Malgré les aides mises en place pour acheter un véhicule « propre », pour beaucoup le reste à charge pèsera lourd dans le budget du ménage. D'autant plus que la voiture vendue risque d'être bradée.



Votre Maire et Conseiller d'Alsace,  
**Yves Sublon**

Et que dire des personnes venant de l'extérieur de l'EMS ? Un habitant d'Erstein, salarié sur Eschau, devra-t'il changer de véhicule ? Ubuesque !

En second lieu, les collectivités locales (et donc le contribuable) seront également impactées, avec des questions de fond qui se posent. Les cinquante millions d'euros d'aides fléchées par l'EMS sont-ils suffisants ? Sans doute pas. Est-il de leur compétence de co-financer l'achat d'un véhicule personnel ? On peut en douter.

Cet argent serait-il plus utile pour abonder une politique des mobilités plus ambitieuse ? Bien sûr.

Sans oublier l'usine à gaz des dérogations en tout genre et enfin, les moyens de contrôle des véhicules, en circulation ou en stationnement.

Une fois de plus on doit déplorer qu'en France on vote les lois et on réfléchit après à leur application.

Pour toutes ces raisons, la commune d'Eschau s'est opposée à la mise en place de la ZFE. Elle est même la

seule à avoir voté contre, par deux fois. Nous sommes pour une écologie incitative et non punitive.

Hélas, la majorité du conseil de l'EMS l'a adoptée et elle s'impose désormais à nous.

\* Strasbourg, Schiltigheim, Ostwald et Holtzheim ont déjà validé l'interdiction pour 2028  
\*\* source Eurométropole 2020.

**SOMMAIRE**

Conseil municipal .....	<b>4-5</b>	Environnement .....	<b>7</b>	Culture .....	<b>9</b>	Agenda .....	<b>14-15</b>
Eurométropole .....	<b>6</b>	Travaux .....	<b>8</b>	La mairie vous informe .....	<b>10</b>		

# Présentation du compte administratif 2022 et du budget primitif 2023

La vie budgétaire de la comm

**Le Débat d'Orientation Budgétaire** voté le 7 décembre dernier est la feuille de route qui fixe les lignes directrices du budget à venir, suivant les dispositions de la loi de finances votée à l'Assemblée nationale et corrélé avec le contexte économique du moment.

DÉCEMBRE 2022

## LE COMPTE ADMINISTRATIF 2022

### ► La section de fonctionnement

#### DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT EN 2022

- Les **charges de gestion courante** et de fonctionnement des services communaux : **1 445 366 €**
- Les charges de personnel : **2 574 199 €**
- Les charges exceptionnelles et atténuation de produits : **194 021 €**
- Les **intérêts de la dette** + opération comptable liée à la renégociation d'un emprunt en 2015 : **84 283 €**
- Les amortissements **autofinancement des investissements** : **500 777 €**

 **Total des dépenses réelles de fonctionnement : 4 798 646 €**

#### RECETTES DE FONCTIONNEMENT EN 2022

- Le produits des **impôts et des taxes locales** : **3 445 605 €**
- Les **dotations**, subventions et participations : **825 621 €**
- **L'activité des services communaux** : **695 006 €**
- Les **produits exceptionnels** et atténuation de charges : **32 845 €**

 **Total des recettes réelles de fonctionnement : 4 999 077 €**

 **Soit un excédent dégagé par la section de fonctionnement de 200 431 €**

### ► La section d'investissement :

Le **Plan Pluriannuel d'Investissement** voté en 2020, prévoit une enveloppe de 25 millions d'euros d'investissements au cours de la mandature et ce, jusqu'en 2026.

**L'année 2022 a été une année charnière, au cœur des projets**, puisque 5,64 millions d'euros ont été dépensés au cours de l'année, représentant 22,5 % du PPI.



#### LES INVESTISSEMENTS RÉALISÉS EN 2022

- Le **Projet « Cœur de Vie »** : Extension du Centre Camille Claus et aménagement de la Place des Fêtes : **3 320 000 €**
- L'extension de **l'école maternelle La Clé des Champs** et l'aménagement des écoles : **998 481 €**
- **L'aménagement et la rénovation des bâtiments communaux** (Abbatiale et Mairie notamment) : **444 012 €**
- Le remboursement du capital des emprunts : **250 375 €**
- **L'aménagement du Domaine Public** (réfection d'un court de tennis, travaux sur le réseau d'éclairage public) : **343 827 €**
- **Divers équipements** : outillages, mobilier, matériels informatiques, installation de Tableaux Blancs Numériques à l'école élémentaire l'Île aux Frênes : **188 585 €**
- Les **subventions d'équipements versés** (Habitat de l'III et vélos électriques) : **93 700 €**

 **Total des dépenses d'investissement : 5 638 980 €**

#### LE FINANCEMENT DES PROJETS EN 2022

- **Subventions** : **970 446 €**
- **Fonds de compensation de la TVA** : **441 152 €**
- **Produit des cessions** de terrains : **703 358 €**
- **Taxes d'aménagement** : **68 067 €**
- **Souscription d'un nouvel emprunt** : **3 300 000 €** (prêt contracté auprès du Crédit Agricole Alsace Vosges au taux de 0,82 %, sur 18 ans)
- Opération comptable liée à la **renégociation d'un emprunt** en 2015 : **26 500 €**
- Amortissements - **autofinancement** de la section de fonctionnement : **500 777 €**

 **Total des recettes d'investissement : 6 010 300 €**

 **Soit un excédent dégagé par la section d'investissement de 371 320 €**

une d'Eschau s'articule annuellement autour de 4 grands rendez-vous :

**Le Budget Primitif** voté le 25 janvier 2023, fixe dans le détail le montants des crédits alloués aux grands projets de la commune et au fonctionnement quotidien des services communaux.

**Le Compte Administratif**, présenté et approuvé par le Conseil municipal d'Eschau le 22 mars dresse le bilan financier de l'année écoulée.

**Le Budget Supplémentaire** voté cette année début juillet reprendra les résultats de l'année précédente et permettra d'ajuster les crédits en fonction de l'avancée des projets.

JANVIER 2023

MARS 2023

JUILLET 2023

## LE BUDGET PRIMITIF 2023

### Le contexte actuel :

- L'inflation galopante
- L'envolée des tarifs de l'énergie
- La hausse du point d'indice fonctionnaires



### La fiscalité

A Eschau, le taux de taxe foncière reste stable, à son niveau de 2009 et aucune hausse d'impôt n'est envisagée en 2023.

### 27,82 %

C'est le taux d'imposition fixé par la commune pour la taxe foncière sur les propriétés bâties. Treize ans sans augmentation\* !

(\*hors variation des bases décidée par l'Etat).

## L'ENCOURS DE LA DETTE



L'encours de la dette au 1<sup>er</sup> janvier 2023 s'élève à 4 611 154 € et 829 € par habitant, dans la moyenne des communes françaises et inférieur à l'endettement moyen des communes membres de l'Eurométropole. L'endettement redescendra à 755 € / habitant en fin d'année.

### ► La section de fonctionnement

#### DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

- Les **charges de gestion courante** et de fonctionnement des services communaux : **1 840 000 €**
- Les charges de personnel : **2 690 000 €**
- Les **charges exceptionnelles** et atténuation de produits : **226 000 €**
- Les intérêts de la dette : **64 000 €**



**Total des dépenses réelle de fonctionnement : 4 820 000 €**



**Autofinancement des investissements : 502 000 €**

#### RECETTES DE FONCTIONNEMENT

- Le produits des **impôts et des taxes locales** : **3 560 000 €**
- Les dotations, subventions et participations : **740 000 €**
- **L'activité des services communaux** : **724 000 €**
- Les **produits exceptionnels** et atténuation de charges : **298 000 €**



**Total des recettes réelles de fonctionnement : 5 322 000 €**

### ► La section d'investissement :

#### LES INVESTISSEMENTS PRÉVUS EN 2023

- **Le pôle enfance, scolaire et périscolaire**, avec notamment la poursuite de travaux d'extension de l'école maternelle la Clé des Champs : **299 800 €**
- **Le pôle environnement & cadre de vie**, avec entre autres, l'accélération des travaux de rénovation de l'éclairage public susceptible de réduire l'empreinte énergétique de la commune : **1 148 240 €**
- **Le projet Cœur de Vie** et l'aménagement de la Place des Fêtes : **2 632 600 €**
- **L'action culturelle, sociale, associative, festive et sportive**, avec notamment la mise en place de projecteurs LED, basse consommation sur les terrains de football : **327 110 €**
- **Les services généraux**, avec la fin des travaux de rénovation de la mairie : **468 250 €**
- Le remboursement du **capital des emprunts** : **392 000 €**



**Total des dépenses réelles d'investissement : 5 268 000 €**

#### LE FINANCEMENT DES PROJETS EN 2023

- **Subventions** : **1 679 800 €**
- Participation de **l'Eurométropole** aux travaux du **projet Cœur de Vie** : **550 000 €**
- **Fonds de compensation de la TVA** : **1 025 000 €**
- **Produit des cessions** de terrains : **1 403 500 €**
- **Taxes d'aménagement** : **107 700 €**



Amortissements et autofinancement des investissements : **502 000 €**



**Total des recettes d'investissement : 5 268 000 €**

# Transformation du système d'assainissement au Sud du territoire



Le projet de construction de la station d'épuration Sud est né de l'opportunité de déconnecter les communes Sud de l'Eurométropole de Strasbourg du système d'assainissement de Strasbourg, La Wantzenau (Entzheim, Geispolsheim, Lipsheim, Fegersheim, Eschau) et de la nécessité de mettre en conformité le système d'assainissement de Plobsheim.

En effet, sur ce secteur, les stations d'épuration de Fegersheim et Geispolsheim, construites en 1978 et 1980 pour traiter les effluents de Fegersheim, Lipsheim, Eschau Geispolsheim et Entzheim, ne sont pas équipées pour traiter l'azote et le phosphore. Pour ce faire, les eaux usées prétraitées sont donc rejetées dans le réseau unitaire qui rejoint la station de Strasbourg-La Wantzenau au Nord où le traitement est complété. Dans cette configuration, la saturation hydraulique des réseaux conduit à des engorgements sur des secteurs centraux à Illkirch. Cette configuration engendre également des difficultés de réalisation des travaux du Schéma Directeur d'Assainissement dans des zones densément urbanisées comme Strasbourg. De plus, les stations de prétraitement sont vieillissantes et présentent des surcharges hydrauliques. Le système d'assainissement de Plobsheim est non conforme réglementaire, et la station d'épuration, construite en 1980 est également vieillissante et en surcharge hydraulique.

Compte-tenu de ces constats, une étude comparative menée en 2018 a conclu à la nécessité de refondre le sys-

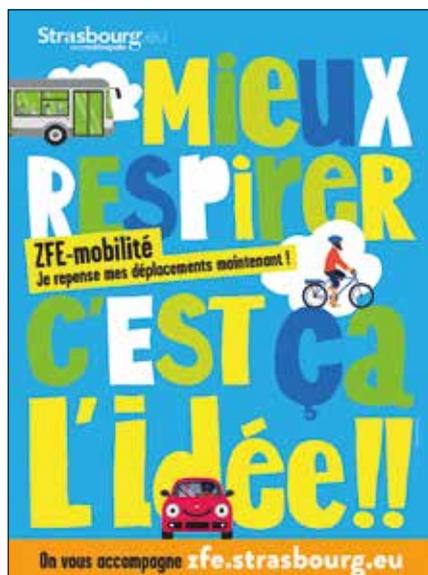
tème d'assainissement en place au sud du territoire, en remplaçant les stations d'épuration de Fegersheim, Geispolsheim et Plobsheim par une nouvelle station d'épuration unique. Ce nouvel équipement, dont le principe a fait l'objet d'une délibération au Conseil de l'Eurométropole le 19 décembre 2018, assurera la conformité du système d'assainissement tout en s'adaptant à l'urbanisation future, et concrétisera l'engagement de la Collectivité en matière de protection de l'environnement.

Un travail de concertation mené de 2019 à 2021 avec les élus des communes concernées rassemblés en Comité de Pilotage a permis de définir l'emplacement de cette nouvelle station d'épuration pour minimiser les impacts du projet sur les riverains, la profession agricole et l'environnement. Elle se situera au sud-ouest de la Commune d'Illkirch-Graffenstaden en bordure de l'III, en limite avec le ban communal d'Eschau. Cette collaboration avec les élus se poursuit actuellement pour définir les fonctionnalités de la station d'épuration en lien avec les axes du Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET). Au-delà des obligations

réglementaires en matière de traitement des eaux, l'exemplarité de cet équipement sera recherchée sur les thèmes de la santé, de l'environnement, de la performance énergétique, de l'économie circulaire ou encore de l'innovation. Sont à l'étude notamment la digestion des boues pour produire du biogaz, la réutilisation des eaux usées traitées pour préserver la ressource en eau, ou encore la création d'une plateforme permettant de tester des innovations dans le domaine du traitement des eaux. Un parcours pédagogique permettra à la Collectivité d'informer et de sensibiliser le public aux enjeux du petit cycle de l'eau.

Les études préalables et les investigations de terrain se poursuivront en 2022 pour permettre le dépôt et l'instruction des dossiers réglementaires d'autorisation environnementale et de déclaration d'utilité publique. Suivront ensuite les études de conception et d'exécution, nécessaires au démarrage des travaux actuellement planifiés à partir de fin-2025. La mise en service de ce nouvel équipement est actuellement envisagée à partir de 2028.

Source : Eurométropole de Strasbourg.



## ZFE-m : UN PASS 24 H POUR ACCÉDER À L'EUROMÉTROPOLE

Pour faciliter les déplacements des automobilistes occasionnels qui souhaitent conserver un véhicule interdit, l'Eurométropole propose un Pass ZFE d'une durée de 24 heures, utilisable 24 fois dans l'année.

Les demandeurs qui souhaitent l'utiliser devront préalablement enregistrer leur véhicule sur la plateforme [derogations-zfe.strasbourg.eu](https://derogations-zfe.strasbourg.eu). Une fois enregistrés, ils pourront utiliser leurs Pass en faisant la demande à chaque utilisation depuis la même plateforme.

**Pour toutes questions complémentaires sur les dérogations et le Pass ZFE 24h, vous pouvez également contacter le 03 68 98 51 21 du lundi au vendredi, de 9 h 00 à 12 h 30 et de 14 h 00 à 17 h 30.**

Source : Eurométropole de Strasbourg.

# Travaux de génie civil dans la forêt d'Eschau



Dans la forêt d'Eschau se trouve un petit cours d'eau nommé l'Alt-III. Diffluent de l'III, ce bras de rivière rejoint après un parcours de plusieurs centaines de mètres la Petite III. Le niveau de l'Alt-III est actuellement régulé par un barrage constitué de bloc de roches.

Géré par la Région Grand Est, cet aménagement de régulation fera l'objet, courant 2023, d'une mise en conformité et cohérence avec la gestion globale des ouvrages sur l'III. Les travaux consisteront en la création d'un seuil en retrait de celui existant et comportera une

passerelle à poissons, actuellement inexistante.

## Planning prévisionnel :

- Sondage géotechnique (courant avril),
- Réalisation de l'ouvrage (septembre/octobre)

Des déplacements d'engins lourds se feront donc en forêt, notamment lors de la réalisation du nouvel ouvrage. Soyez prudents lors de vos déplacements.

## Mise en place de cendriers de collecte

En 2023, la lutte contre les déchets continue à se diversifier.

Dans le viseur se trouve un petit déchet extrêmement nocif pour l'environnement abandonné à peu près partout et en quantité importante. Petits par la taille, mais (trop) abondants, les mégots de cigarette sont en effet jetés en masse au sol.

Environ un mégot sur deux seulement atterrit à la poubelle dans l'espace public. Près de 7,7 milliards d'entre eux se retrouvent ainsi sur les voies publiques, les voies d'écoulement des eaux usées, les

espaces verts, les espaces naturels. Partant du constat que la mise à disposition d'équipements de collecte incite les fumeurs à ne plus abandonner leurs mégots de cigarette, l'Eurométropole déploiera durant le deuxième trimestre 2023 des cendriers de collecte sur les points à forte présence de mégots.

Les mégots collectés auront leur filière de recyclage financée par les producteurs et distributeurs de cigarettes.

**Rappelons que l'abandon de tout déchet, y compris les mégots, est punissable à minima d'une contravention de 135 €.**

## Collecte des biodéchets

Débutée en avril 2022 la collecte des biodéchets par apport volontaire a permis de collecter 42 tonnes de déchets alimentaires à Eschau !

Ce qui a permis de produire 4988 m<sup>3</sup> de biogaz, 20 tonnes d'engrais liquide et 5,3 tonnes de compost.

Un pas de plus vers la réduction de 50 % de la poubelle bleue.

**Un grand merci à tous les trieurs et trieuses !**



## Quelques rappels de bons comportements concernant les sites d'apports volontaires

- Non, les alentours des conteneurs de collecte ne sont pas une déchetterie ! Abandonner des déchets à proximité des conteneurs-même s'ils correspondent à ceux collectés, est considéré comme un abandon de déchets.

**Tout dépôt de déchets dans un lieu inadapté est passible d'une amende de 3<sup>ème</sup> à 5<sup>ème</sup> classe d'un montant de 68€ à 1500 €.**

- Nous constatons régulièrement des moteurs tournant lors du tri des déchets sur les sites de collecte. Trier, c'est bien, mais n'en oublions pas la qualité de l'air et le réchauffement climatique !

**Laisser le moteur tourner véhicule à l'arrêt est passible d'une amende de 4<sup>ème</sup> classe d'un montant de 135€.**

# Travaux

## École maternelle « La Clé des Champs »

L'avancement suit son cours conformément au planning. Les travaux concernent actuellement la pose des châssis vitrés, la pose des centrales de traitement d'air et gaines de distribution, la mise en place d'un échafaudage en périphérie du bâtiment pour la pose de l'isolant thermique et l'enduit définitif. S'en suivront la pose de l'isolant au sol ainsi que la chape de sol.



## Mairie

La déconstruction se poursuit avec la dépose des anciens escaliers de l'aile nord et de l'aile sud. Après cela, le gros œuvre entamera la reprise des futurs planchers. La création de nouvelles ouvertures de porte est en cours de réalisation.

La pose des cloisons de doublage (isolation des murs extérieurs) a débuté au 1<sup>er</sup> étage plateau nord et sud ainsi que la pose des cloisons internes des bureaux, salle de réunion et de l'espace détente. Les travaux se poursuivront par les câblages (électricité, courants faibles, vidéo) ainsi que les travaux de chauffage.



## Cœur de Vie

Côté Ouest, les travaux du parking P1 sont achevés avec la pose de l'éclairage, et des potelets arceaux pour vélos.

Environ 200 arbres ont également été plantés. Les travaux de déconstruction de l'ancien club house de pétanque ont débuté au mois de mars. S'en suivront les travaux de terrassement de l'espace situé entre la nouvelle salle polyvalente et la passerelle pour y accueillir des jeux d'eau, une aire de jeux et le nouvel accès à la passerelle. Côté Est a été installé un club house provisoire pour l'association de pétanque le temps de construire le nouveau. Les terrains de pétanque sont opérationnels, y compris l'éclairage.

Une partie des plantations aux abords de la nouvelle rampe d'accès à la piste cyclable a été plantée. L'assainissement du tronçon de la rue des Fleurs entre le club house du tennis et le poste électrique « ES » va être repris courant du printemps. Sur cette partie, les réseaux souterrains pour l'éclairage sont installés, reste la pose des mâts.



## Portail d'entrée jardin monastique

À la suite de l'affaissement de la voute du mur d'entrée du portail du jardin, une intervention a été nécessaire. Les travaux ont concerné la dépose de l'ancienne maçonnerie, puis la reprise et la remise à niveau de la clé de voute (en pierre de taille).

La réfection des enduits au mortier de chaux ainsi que la pose d'une couverture en cuivre en guise de protection contre les infiltrations ont également été réalisées.



## Rues Stoskopf et Liberté

Des travaux de protection du milieu naturel et d'eau potable ont été entrepris dans le cadre du schéma directeur d'assainissement de l'Eurométropole de Strasbourg. Ces travaux consistent en la pose d'ouvrages de traitement des eaux pluviales au travers de plusieurs regards décanteurs servant à dessabler les eaux avant leur rejet dans le cours d'eau.



# Le petit coin de la mémoire... ... pour ne pas oublier !

## N°23 - Extraits de la Kriegschronik 1914-1918 de Nicolas Guth, curé d'Eschau

*Kriegschronik, von N. Guth, Pfarver.*



### 18 mars 1918

Actuellement deux soldats vont dans le village d'une ferme à l'autre pour vérifier les réserves de céréales des paysans. Là où il y en a de trop, on confisque. Là où il en manque, c'est l'amende. C'est normal que les gens cachent leurs réserves autant qu'ils le peuvent. Voilà donc l'État tyranique socialiste.

### 25 mars 1918

Depuis le 21 mars l'offensive allemande à l'ouest, si longtemps attendue, a enfin commencé. On ne sait pas si la percée des lignes anglaises a réussi.

### 25 avril 1918

La grandiose offensive allemande à l'ouest, si mystérieusement préparée, si souvent annoncée, n'a pas réussi à percer les lignes ennemies. Ce qui fait reculer encore l'espoir de voir finir cette guerre. En revanche, les hommes tués ou mutilés sont extrêmement nombreux. D'après les journaux, l'armée allemande a renvoyé dans leurs foyers jusqu'à présent 629 000 hommes comme inaptes en service armé, parmi lesquels 98 000 mutilés. Les chiffres se passent de commentaire.

En raison de la pénurie générale se développe le phénomène des vols dans les arsenaux, à l'armée, à la poste, partout. La nuit, les promeneurs dans les villes se font attaquer par 2-3 voleurs, sont déshabillés jusqu'aux sous-vêtements et chassés. La livre de beurre coûte 10 marks, le muid de vin de 50 litres 200 marks, des chaussures 150 marks, une jeune oie 25 marks, un œuf d'oie 5 marks. Dans les villes, les commerçants ne vendent des vêtements qu'en les troquant contre du lard, du beurre, des œufs, etc.

### 20 juin 1918

La guerre dévastatrice se poursuit et détruit d'innombrables vies humaines et des valeurs culturelles. Une fois de plus, les formidables offensives allemandes, préparées dans le secret, n'ont rien apporté.

La misère est si grande en ce moment qu'on pense qu'elle ne peut plus augmenter. On ne trouve plus ni souliers, ni vêtements, ni ficelle, ni fil, plus rien. Seul celui qui peut proposer au troc de la nourriture, du beurre, des œufs, du lard, arrive à se procurer quelque chose. En ville, un œuf coûte entre 50 pfennigs et 1 marks,

une livre de beurre jusqu'à 10 marks, un oison de 8 jours 25 marks, un porcelet de 14 jours jusqu'à 200 marks. L'État a eu beau fixer, des prix plafond pour tout ; les fonctionnaires sont les premiers à ne pas les respecter. Pour empêcher la révolution, le gouvernement paie des salaires très élevés aux ouvriers des usines de munitions et des arsenaux. Il prescrit aussi de fréquents ramassages de vêtements, que le peuple appelle « Lumpensammlung ». Chaque famille aisée doit céder un costume complet d'homme contre paiement. Celui qui ne donne rien se fait perquisitionner son domicile et confisquer, c'est-à-dire voler les vêtements sans recevoir de dédommagement.

### 15 juillet 1918

Nous vivons maintenant des semaines entières sans viande, c'est-à-dire, plusieurs, semaines d'affilée il n'y a pas de viande du tout. Les riches raflent tout à la campagne à n'importe quel prix, malgré les prescriptions administratives sur les prix-plafond, qui restent lettre morte.

(À suivre)  
Joseph Gross

## Evènement au Jardin Monastique d'Eschau

Dans le cadre des « Rendez-vous au jardin », le Jardin Monastique d'Eschau ouvrira ses portes aux visiteurs les 3 et 4 juin. De nombreuses animations sur le thème de « la musique au jardin » se dérouleront sur 2 jours et compléteront la richesse de notre patrimoine botanique. La présence de l'école de musique municipale « La Barcarolle », la participation de groupes musicaux, la création d'instruments de musique à partir de plantes potagères, des contes... autant d'activités ludiques et culturelles qui séduiront les visiteurs.



## Accueil du public à l'Accroche

Retour aux horaires habituels. Durant la période hivernale et dans le cadre du plan de sobriété énergétique, la Commune d'Eschau avait modifié ses horaires d'ouverture, notamment en fermant l'accueil au public tous les vendredis.

Désormais, depuis le 31 mars dernier, l'accueil de la mairie (situé à l'Accroche) est à nouveau ouvert aux horaires habituels :

- Lundi : de 8 h à 12 h et de 13 h à 17 h
- Mardi : de 13 h à 18 h
- Mercredi : de 8 h à 12 h et de 13 h à 17 h
- Jeudi : de 8 h à 13 h
- Vendredi : de 8 h à 12 h et de 13 h à 17 h



## Permanences à l'Accroche

- Conciliateur : tous les 1<sup>ers</sup> mardis du mois de 9 h à 12 h (créneaux de 30 minutes)
- Avocat : tous les 1<sup>ers</sup> samedis du mois de 10 h à 12 h (créneaux de 30 minutes).

Prise de rendez-vous au 03 88 64 03 76 ou [mairie@eschau.fr](mailto:mairie@eschau.fr)

## ATTENTION AUX DÉMARCHAGES FRAUDULEUX

A la suite de plusieurs signalements, le Maire d'Eschau, Yves Sublon, informe ses administrés qu'en aucune manière, la mairie n'envoie de personnes à domicile pour récolter des dons ou autres sommes d'argent. **En cas de doute, n'hésitez pas à appeler la mairie au 03 88 64 03 76 ou la gendarmerie au 03 88 64 22 22.**

## Abbatiale Saint-Trophime : vous avez toujours la possibilité de participer à la restauration !



Débutés en septembre 2020, les travaux de restauration de l'Abbatiale Saint-Trophime d'Eschau se sont achevés au mois de juin dernier. Il est cependant toujours possible de participer financièrement

au projet via la Fondation du Patrimoine. **Particulier ou professionnel, vous pourrez, grâce à votre don, bénéficier d'une réduction d'impôt.**

Pour faire un don, rendez-vous sur :

<https://www.fondation-patrimoine.org/les-projets/abbatiale-saint-trophime-d-eschau>

## Décisions du Conseil Municipal du 22 mars 2023

- Présentation et approbation du compte administratif de l'exercice 2022.
- Attribution de subventions aux coopératives scolaires.
- Attribution d'une subvention au Football Club d'Eschau.
- Attribution de subvention exceptionnelle par la Société de Gymnastique d'Eschau.
- Révision des tarifs de l'Accueil de Loisirs « Les Petits Loups » et modification du règlement intérieur.
- Désignation des représentants municipaux au conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS).
- Modification de l'autorisation de programme de l'opération Cœur de Vie.
- Création d'un contrat d'apprentissage au Centre Technique Municipal.
- Création d'un poste au pôle administratif.
- Création de neuf emplois saisonniers jobs d'été 2023.
- Approbation de la vente du terrain dans le prolongement de la rue du commerce au profit du groupe Duval.
- Baux de chasse communaux pour la période 2024 : récupération du loyer de chasse et consultation des propriétaires fonciers.
- Synthèse de la réunion du Conseil de l'Eurométropole du 3 février 2023.

# « Melting Pot » autour de l'Union Européenne et concours photos spécial UE !

Le mois de mai est dédié aux relations conviviales et aux échanges entre citoyens européens. En dehors des stigmates politiques ou des opinions personnelles, des intérêts individuels, nous habitons le même continent et appartenons à l'Union Européenne !

A travers nos voyages dans les pays voisins, nos échanges culturels, professionnels,... Escoviens, natifs de France ou de tout autre pays de l'Union européenne, vous êtes invités à participer au concours photos, ou tout simplement à venir assister à l'exposition des photos de concours, à la délibération du jury, à échanger, à partager et faire partager des spécialités culinaires d'un pays d'Europe.

Retrouvons-nous, **le vendredi 12 mai au Centre Camille Claus à partir de 18 h** pour partager une soirée ludique et agréable autour de l'Union Européenne !

## Au programme de la soirée Melting Pot :

- Présentation des photos transmises par les candidats participant au concours.
- Délibération du jury.
- Partage d'un jeu ludique sur l'Europe.
- Partage de spécialités culinaires



## Pour participer au concours photos :



- Formulaire à remplir soit en papier en Mairie, soit sur : [www.eschau.fr](http://www.eschau.fr)
- Envoi des photos (3 maximum) à l'adresse mail suivante : [mairie@eschau.fr](mailto:mairie@eschau.fr)
- Délai d'inscription : du 3 avril au 25 avril inclus.
- Conditions de participation : être escovien ou travaillant à Eschau (préciser l'entreprise) et avoir complété le formulaire d'inscription.

## Caritas Alsace : une aide de proximité



Présente dans toute l'Alsace mais historiquement basée à Strasbourg, Caritas compte son plus gros lieu d'accueil d'Alsace au centre-ville. Les 275 bénévoles du secteur ont aidé 2 607 familles en 2021. Plus que jamais, faire un don à Caritas Alsace, c'est aider à côté de chez soi.

Haut lieu de la solidarité, la permanence de l'Arc-en-Ciel est ouverte chaque jour de la semaine et propose pas moins de 21 groupes et activités, qui mettent en avant le « pouvoir d'agir » des personnes accompagnées. Nos bénévoles distribuent chaque matin des dizaines et des dizaines de petits déjeuners aux plus vulnérables.

En parallèle, des actions spécifiques ont été engagées il y a quelques mois par les bénévoles de Caritas Alsace, comme des maraudes au centre-ville, ou une permanence au campus pour aider les étudiants les plus fragiles.

Deux nouvelles épiceries solidaires vont ouvrir leurs portes en cette fin d'année, dans les quartiers de Neuhoef et de Cronembourg. Des projets pour lesquels Caritas Alsace est à la recherche de bénévoles.

Hors Strasbourg, des équipes de Caritas sont présentes à Illkirch-Graffenstaden et Lingolsheim, spécialisées dans l'aide aux démarches administratives et à l'accompagnement scolaire. Vous

l'avez compris, il y a forcément une équipe de Caritas Alsace près de chez vous !

Nos équipes sont bien entendu à la recherche de nouveaux bénévoles pour prendre part aux projets et proposer de nouvelles activités solidaires. En quelques clics, trouvez l'équipe la plus proche de chez vous sur notre nouveau site internet : **[www.caritas-alsace.org](http://www.caritas-alsace.org)**

Don sécurisé sur notre site ou par chèque à l'ordre de Caritas Alsace, 5 rue St-Léon, 67082 Strasbourg Cedex. Chaque don donne droit à une réduction d'impôt de 75 % : un don de 100€ ne coûte plus que 25€ après impôt.



Comme chaque été, la commune propose des postes saisonniers pour la période estivale.

**9 emplois créés, dont :**

- 6 adjoints techniques pour une durée maximale d'un mois,
- 2 adjoints d'animation pour une durée maximale d'un mois,
- 1 adjoint administratif pour une durée maximale d'un mois,

**Période d'emploi :**

1<sup>er</sup> juin 2023 au 30 septembre 2023

- Age du candidat : 17 ans révolus au moment de l'entrée en fonction
- Rémunération selon les règles statutaires en vigueur

**Date limite de candidature :**

30 avril 2023

**Renseignements :**

[rh@eschau.fr](mailto:rh@eschau.fr) ou 03 88 64 03 76.

## Amicale des Aînés

Rencontres le mardi après-midi de 14 h à 18 h au Centre Camille Claus (1<sup>er</sup> étage avec ascenseur).

**Renseignements auprès d'Anne-Marie Goeury**  
au 06 78 48 20 25.



## Cérémonie commémorative du 8 mai 2023

M. le Maire et l'ensemble du Conseil Municipal ont l'honneur d'informer les habitants que la Cérémonie de la Victoire 1945 aura lieu le lundi 8 mai 2023 à 11 h.

Au programme :

- Rassemblement sur le parking de la mairie à 10 h 30
- Départ du cortège à 11 h vers le Monument aux Morts
- Cérémonie officielle
- Verre de l'amitié au Centre Camille Claus.



## Fête du Vélo



Copyright GILLES MAUSSON

La Fête du vélo aura lieu le dimanche 11 juin 2023 à Eschau

**Au programme :**

- 9 h :** Départ du parcours cycliste confirmé (environ 30 km) du Foyer Saint-Trophime
- 12 h :** Moment convivial suivi d'une après-midi de jeux autour du vélo

Casque recommandé pour tous et obligatoire pour les moins de 12 ans. Apéritifs et desserts offerts par la municipalité.  
Repli au foyer Saint-Trophime en cas de mauvais temps.

**Pour la participation au pique-nique et/ou l'autorisation parentale : bulletin d'inscription disponible sur [www.eschau.fr](http://www.eschau.fr) ou disponible en mairie (à remettre en mairie ou à envoyer à [mairie@eschau.fr](mailto:mairie@eschau.fr) avant le vendredi 26 mai 2023).**

# RÉUNION PUBLIQUE D'INFORMATION

## PROJET PHOTOVOLTAÏQUE FLOTTANT D'ESCHAU

La société Akuo, désignée attributaire à l'été 2022, par la commune d'Eschau, d'un contrat visant à la construction et à l'exploitation d'un parc solaire lacustre, sera présente pour répondre à vos questions **le vendredi 16 juin 2023 à 20h à la Médiathèque Jean Egen** (10 rue Germain Muller 67114 ESCHAU).

Ce projet, initié par la commune et par la société Ballastières Helmbacher, est situé sur le plan d'eau « Eschau II », site d'extraction de matériaux alluvionnaires depuis plus de 70 ans, dont le gisement est épuisé. Il vise à valoriser l'étendue d'eau inutilisée en y produisant une électricité verte, locale et décarbonée par la mise en place d'installations photovoltaïques flottantes, tout en minimisant son impact sur la biodiversité et l'environnement local.

### Synthèse Projet :

- Puissance estimée : **Environ 16,8 MWc**
- Production annuelle estimée : **15 et 18 GWh**
- Production électrique équivalente à **2500 foyers**
- Surface estimée du projet : **12 ha**
- Ratio de couverture maximale du lac : **60 %**

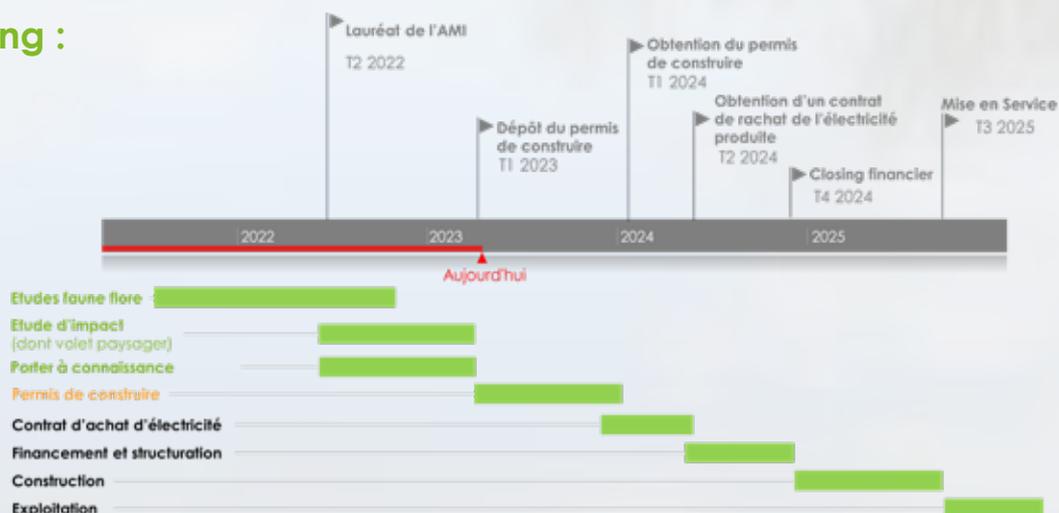
### Intégrations paysagères : Aujourd'hui



Avec installations photovoltaïques flottantes



### Planning :



## AVRIL

DU 31 MARS AU 26 AVRIL

### EXPOSITION

#### AUPRÈS DE MON ARBRE

créé par le Centre de l'illustration. De l'arbre millénaire à l'arbre au fond du jardin, les illustrateurs et illustratrices jeunesse sont nombreux. Ses à laisser leur inspiration se perdre dans la ramure des arbres de toutes sortes. Admirés, escaladés, explorés, ils sont les lieux de jeux, de mystères et de refuge pour les personnages de ces livres. Tout public - Visite libre pendant les heures d'ouverture de la médiathèque. (La Commune)

DU 17 AU 28 AVRIL

### VACANCES DE PRINTEMPS

#### À L'ACCUEIL DE LOISIRS

#### LES PETITS LOUPS

Inscriptions à partir du 27 mars pour les Escoviens et à partir du 3 avril pour les familles ne résidant pas à Eschau.

DU 17 AU 28 AVRIL

### VACANCES DE PRINTEMPS À L'ESPACE JEUNES D'ESCHAU

(de 10 à 17 ans).

Informations au 06 30 71 17 71 ou animationjeunesse.eschau@fdmjc-alsace.fr

MERCREDI 19 AVRIL

### RENDEZ-VOUS CONTES

à 10 h 30 à la Médiathèque Jean Egen.

Tout public dès 3 ans. Renseignements et inscriptions au 03 90 64 62 07. (La Commune)

SAMEDI 29 AVRIL

### STAGE DE DANSE

avec Rémy et Natalia Fuchs : tango débutant (1 h 15) + tango intermédiaire (1 h 15) au Centre Camille Claus. Renseignements et inscriptions : remy.fuchs@laposte.net ou sur : www.eschaudanse.fr (Club de Danse Eschau)

DIMANCHE 30 AVRIL

### SOIRÉE DU PRINTEMPS

organisée par le Football Club d'Eschau au Centre Camille Claus. Réservations auprès de Jeannine Sittler au 06 67 65 65 18. (FCE)

## MAI

MERCREDI 3 MAI

### CINÉ GRENADINE

à 10 h à la Médiathèque Jean Egen. À partir de 6 ans. Renseignements au 03 90 64 62 07. (La Commune)

DU 5 AU 26 MAI

### EXPOSITION TOI-MÊME

de l'artiste Marion Duval à la Médiathèque Jean Egen. Tout public, visite libre aux horaires d'ouverture de la Médiathèque. Renseignements au 03 90 64 62 07. (La Commune)

VENDREDI 5 MAI

### ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'ASSOCIATION DES DONNEURS DE SANG D'ESCHAU

à 19 h 30 au Foyer Saint-Trophime. (Don du Sang)

SAMEDI 6 MAI

### LMN ACTION DE COLLECTE DE DÉCHETS

Rendez-vous à 9 h sur le parking de la mairie. Le port du pantalon long, de gants et de chaussures adaptées est recommandé. (Eschau Nature)

SAMEDI 6 MAI

### TROC DE PLANTES

au Jardin Monastique à partir de 14 h. Renseignements : ddzachary@yahoo.fr ou 06 26 67 30 05. (Les Amis du Jardin Monastique)

DIMANCHE 7 MAI

### LES DIMANCHES NATURE

à 10 h 30 au Parc aux Frênes. Carnet rose chez les mésanges : venez observer les premiers nourrissages des nichées de mésanges du Parc aux Frênes. (Eschau Nature)

LUNDI 8 MAI

### CÉRÉMONIE DE COMMÉMORATION

DU 8 MAI 1945 à 11 h au Monument aux Morts suivie d'un vin d'honneur au Centre Camille Claus. (La Commune)

VENDREDI 12 MAI

### MELTING POT DE L'UNION EUROPÉENNE

à partir de 18 h au centre Camille Claus. Animations et concours photos. Renseignements : mairie@eschau.fr (La Commune)

SAMEDI 13 MAI

### ATELIER CRÉATIF

#### TOI-MÊME

à 10 h à la Médiathèque Jean Egen. Animé par l'illustratrice Marion Duval, dans le cadre de l'exposition "toi-même". Présentation des œuvres et atelier créatif à destination des enfants. Durée 2 h. A partir de 7 ans. Sur inscription au 03 90 64 62 07. (La Commune)

SAMEDI 13 MAI

### PREMIÈRE OUVERTURE DU JARDIN MONASTIQUE AUX VISITEURS

Le jardin sera ensuite ouvert tous les samedis et dimanche de 14 h 30 à 18 h avec une visite guidée les dimanches à 15 h. Renseignements : ddzachary@yahoo.fr ou 06 26 67 30 05. (Les Amis du Jardin Monastique)

DIMANCHE 14 MAI

### RANDONNÉE EN FORÊT-NOIRE

Départ à 9 h 30 (parking de la mairie). Sur inscriptions. Nombre de participants limité. Inscriptions et renseignements : eschau-nature@numericable.fr (Eschau Nature)

DIMANCHE 14 MAI

### ATELIER DE YOGA DE SAMARA

au Centre Camille Claus (Salle A au 1<sup>er</sup> étage) de 9 h à 13 h. Pré-inscription obligatoire. Renseignements et inscriptions au 06 21 42 70 23 ou 06 45 51 30 09. (Bien-Être et Présence)

MERCREDI 17 MAI

### RENDEZ-VOUS CONTES

à 10 h 30 à la Médiathèque Jean Egen. Tout public dès 3 ans. Renseignements et inscriptions au 03 90 64 62 07. (La Commune)

SAMEDI 20 MAI

### STAGE DE DANSE

avec Rémy et Natalia Fuchs : quick-step débutant (1h15) + quick-step intermédiaire (1 h 15) au Centre Camille Claus. Renseignements et inscriptions : remy.fuchs@laposte.net ou sur : www.eschaudanse.fr (Club de Danse Eschau)

VENDREDI 26 MAI

### ATELIER DE CONSTELLATIONS FAMILIALES ET ANCESTRALES

à 19 h à la Médiathèque Jean Egen. Renseignements et inscriptions au 06 21 42 70 23 ou 06 45 51 30 09. (Bien-Être et Présence)

SAMEDI 27 ET DIMANCHE 28 MAI

### PENTECÔTE 2 X 8 HEURES

le 27 mai : étang n°1  
le 28 mai : étang n°3. 13 équipes. Inscriptions et renseignements auprès de Cyril au 06 46 19 34 78 (après 17 h). (AAPPMA)

DIMANCHE 28 MAI

### PENTECÔTE 2 X 3 HEURES

pour les moins de 18 ans. Dès 18 h : grillades, tartes flambées, pizzas... ouvert à tous ! Inscriptions et renseignements auprès de Cyril au 06 46 19 34 78 (après 17 h). (AAPPMA)

DIMANCHE 28 MAI

### SORTIE NATURALISTE

Observation des oiseaux des gravières. Rendez-vous à 8 h 30 sur le parking de l'Abbatiale. (Eschau Nature)

## JUIN

SAMEDI 3 JUIN

### INÉDIT THÉÂTRE

#### UNE FEMME UN HOMME

à 20 h 30 à la Salle de la SGE. Billetterie : www.lilliade.illkirch.eu (Illiade Illkirch)

SAMEDI 3 JUIN

### BAL DU CLUB DE DANSE

à 20 h au Centre Camille Claus. Informations et réservations au 06 10 57 58 63 ou sur : www.eschaudanse.fr (Club de Danse Eschau)

SAMEDI 3 JUIN

### LMN ACTION DE

#### COLLECTE DE DÉCHETS

Rendez-vous à 9 h sur le parking de la mairie. Le port du pantalon long, de gants et de chaussures adaptées est recommandé. (Eschau Nature)

**SAMEDI 3 JUIN**

**BOURSE AUX VÉLOS**

au 1 rue des Erables 67114 Eschau.  
 Dépôt : samedi 3 juin de 7 h 30 à 10 h  
 Vente : samedi 3 juin de 10 h à 17 h  
 non-stop. Informations au 06 72 81 68 93.  
 (Bielles et Pistons)

**SAMEDI 3 ET**

**DIMANCHE 4 JUIN**

**MANIFESTATION NATIONALE**

**RENDEZ-VOUS AUX JARDINS**

sur le thème "La Musique au Jardin"  
 au Jardin Monastique d'Eschau.  
 Renseignements : ddzachary@yahoo.fr  
 ou 06 26 67 30 05.  
 (Les Amis du Jardin Monastique)

**MERCREDI 7 JUIN**

**CINÉ GRENADINE** à 10 h

à la Médiathèque Jean Egen.  
 À partir de 6 ans. (La Commune)

**SAMEDI 10 JUIN**

**BOURSE VÊTEMENTS  
 ENFANTS**

jeux, sports de 9 h 30 à 17 h  
 au Gymnase du Collège.  
 Petite restauration sur place.  
 Informations sur : <https://eschau-agreee.fr>  
 ou au 06 61 87 14 09.  
 (AGRÉE)

**SAMEDI 10 JUIN**

**CHANTIER D'ENTRETIEN  
 DU RIED D'ESCHAU**

Faire les foins est toujours un plaisir dans  
 le Ried ! Rendez-vous à 9 h sur le parking  
 de la mairie. Matériel fourni. Pantalon et  
 manches longues conseillés.  
 Inscriptions et renseignements :  
[eschau-nature@numericable.fr](mailto:eschau-nature@numericable.fr)  
 (Eschau Nature)

**DIMANCHE 11 JUIN**

**FÊTE DU VÉLO**

Départ à 9 h du foyer Saint-Trophime.  
 Parcours cycliste confirmé (environ 30  
 km). Casque recommandé pour tous et  
 obligatoire pour les moins de 12 ans.  
 Programme et renseignements  
 sur [www.eschau.fr](http://www.eschau.fr) (La Commune)

**DIMANCHE 11 JUIN**

**ATELIERS DE YOGA DE SAMARA**

au Centre Camille Claus (Salle A au 1<sup>er</sup> étage)  
 de 9 h à 13 h. Pré-inscription obligatoire.  
 Renseignements et inscriptions au 06 21 42  
 70 23 ou 06 45 51 30 09.  
 (Bien-Être et Présence)

**DIMANCHE 11 JUIN**

**COMPÉTITION GR POUR LES  
 ENFANTS DÉBUTANTS**

de 10 h à 17 h: AGRÉE organise des  
 Premiers pas -FSGT, compétition GR pour  
 les enfants débutants. Différents clubs du  
 département seront présents ! (AGRÉE)

**VENDREDI 16 JUIN**

**RÉUNION PUBLIQUE  
 D'INFORMATION SUR LE PROJET  
 PHOTOVOLTAÏQUE FLOTTANT  
 D'ESCHAU**

à 20 h à la Médiathèque Jean Egen (10  
 rue Germain Muller) Renseignements :  
[mairie@eschau.fr](mailto:mairie@eschau.fr) (La Commune)

**DIMANCHE 18 JUIN**

**"DIMANCHES NATURE  
 AU PARC AUX FRÊNES"**

Le festival des abeilles ! Venez découvrir  
 le monde merveilleux des abeilles.  
 Rendez-vous à 10 h 30.  
 Inscriptions et renseignements :  
[eschau-nature@numericable.fr](mailto:eschau-nature@numericable.fr)  
 (Eschau Nature)

**Accueil du Public**

Lundi	8 h - 12 h	13 h - 17 h
Mardi	Fermé	13 h - 18 h
Mercredi	8 h - 12 h	13 h - 17 h
Jeudi	8 h - 13 h	Fermé
Vendredi	8 h - 12 h	13 h - 17 h

**Tél. 03 88 64 03 76**

**Équipe municipale :**

sur rendez-vous.

**Police municipale**

Tél. 03 90 64 58 43.

**Rappel des permanences**

**> Assistante sociale :**

Sur rendez-vous au 03 68 33 82 60.

**> Avocat :**

Sur rendez-vous au 03 88 64 03 76.

**> Conciliateur :**

Sur rendez-vous au 03 88 64 03 76.

**Services communaux**



**> Médiathèque Jean Egen**

[mediatheque@eschau.fr](mailto:mediatheque@eschau.fr)

Tél. : 03 90 64 62 07.



**> École de musique et de danse**

[labarcarolle@eschau.fr](mailto:labarcarolle@eschau.fr)

Tél. : 03 88 64 03 76.



**> Accueil de Loisirs**

**« Les Petits Loups »**

[petsits.loups@eschau.fr](mailto:petsits.loups@eschau.fr)

Tél. : 03 90 29 82 11.



**> Multi-Accueil « Les Galipettes »**

[galipettes@eschau.fr](mailto:galipettes@eschau.fr)

Tél. : 03 90 29 82 11.

**> Relais Assistants Maternels**

**« Le Gentil'Home »**

[rpe.intercommunal@fegersheim.fr](mailto:rpe.intercommunal@fegersheim.fr)

Tél. : 07 77 86 91 70.

**Courriel :** [mairie@eschau.fr](mailto:mairie@eschau.fr)

**Site internet :** [www.eschau.fr](http://www.eschau.fr)



**Facebook :**

[www.facebook.com/CommuneEschau](https://www.facebook.com/CommuneEschau)



**Instagram :** @communeeschau

**DÉCHÈTERIES**

**DÉCHÈTERIES**

**MOBILES :**

Mercredi 3 mai de 11 h à 19 h

Samedi 3 juin de 9 h à 17 h

**DÉCHÈTERIES SPÉCIALES**

**VÉGÉTAUX :**

Mercredi 19 avril de 14 h à 19 h

Samedi 20 mai de 10 h à 17 h

Samedi 17 juin de 10 h à 17 h



**Parking du Centre Camille Claus,  
 Place des Fêtes à Eschau.**

En dehors des horaires d'ouverture, tout  
 dépôt est strictement interdit.



*Marché  
 d'Eschau*

**le vendredi après-midi  
 à partir de 14 h  
 sur le parking de l'Abbatiale.**

24, rue de la 1<sup>ère</sup> Division Blindée  
 67114 Eschau





- Menuiserie aluminium
- Façade aluminium
- Habillage de façade
- Châssis coupe-feu
- Tôlerie fine

17, rue des Fusiliers Marins  
67114 ESCHAU

www.gremmel.fr - E-mail : jgremmel@gremmel.fr - Téléphone : 03 88 59 06 06



ACStudio



Préresse



Conception graphique



Impression

11 rue Stéphanie 67100 Strasbourg ))) T 03 88 77 84 38

www.ac-studio.fr

ENSEMBLIER EN CHAUDRONNERIE FINE, TUYAUTERIE INDUSTRIELLE, AGRO-ALIMENTAIRE ET PHARMACEUTIQUE  
MAINTENANCE - APPAREILS SOUS PRESSION - MÉCANIQUE DE PRÉCISION - FRAISAGE COURSE 5 MÈTRES - MÉCANO-SOUDURE  
CONCEPTION ET RÉALISATION DE MACHINES SPÉCIALES - PROTOTYPES - MARQUAGE LASER - ATELIER BLANC

*depuis 1947*  
**Savoir-faire & Innovation**

**LA TECHNI-SOUDURE** E. PEREZ

18, rue du Tramway 67114 ESCHAU  
tél : 03 90 29 88 29 fax : 03 90 29 88 20  
site : www.latechnisoudure.com

NOUVEAU



**STAR METAL**  
— Environnement —

RECYCLAGE ET VALORISATION DES DÉCHETS  
ACHAT DE MÉTAUX ET ALLIAGES

03 88 48 03 61  
contact@sme67.fr



**STAR AUTOS**  
SAS

PIÈCES D'OCCASION  
DÉCONSTRUCTEUR AUTOMOBILE

03 88 48 20 20  
www.starautos.net

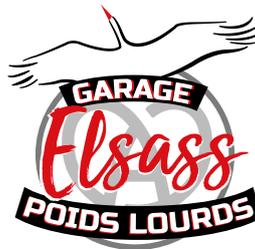
1 av. Jean Prêcheur - 67120 DUPPIGHEIM



**GESTLEASE**  
ING

ACHAT / VENTE  
Engins TP - Manutention  
Matériel Agricole - Poids Lourds - VP - VU

03 90 29 84 78  
www.gestlease.com



RÉPARATEUR AGRÉE **IVECO**

AIRE DE LAVAGE POIDS LOURDS  
GARAGE MULTIMARQUE  
Voitures - Utilitaires - Poids Lourds

03 67 29 07 50  
atelier@elsasspl.com



ÉVALUATION / CONSEIL  
ACHAT / VENTE / LOCATION  
Maison - Terrain

03 67 29 06 03  
contact@immogest67.fr

17 route d'Eschau - 67400 ILLKIRCH

